

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de tubes et tuyaux soudés, en fer ou en acier non allié originaires de Biélorussie, de la Fédération de Russie et de la République populaire de Chine

Base juridique : avis C/2025/4008 du 22.07.2025 – [JO C du 22.07.2025](#)

Type de mesure : avis d'expiration prochaine des mesures antidumping définitives instituées par le règlement d'exécution (UE) 2021/635 de la Commission du 16.04.2021 sur les importations de certains tubes et tuyaux soudés, en fer ou en acier non allié, originaires de Biélorussie, de la République populaire de Chine et de Russie à l'issue d'un réexamen au titre de l'expiration des mesures.

Date d'expiration des mesures : 20.04.2026.

Produit concerné : certains tubes et tuyaux soudés, en fer ou en acier non allié, de section circulaire et d'un diamètre extérieur ne dépassant pas 168,3 mm, à l'exclusion des tubes et tuyaux des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs, des tubes et tuyaux de cuvelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, des tubes de précision et des tubes et tuyaux, munis d'accessoires, pour la conduite de gaz ou de liquides, destinés à des aéronefs civils.

Nomenclatures concernées : codes NC ex 7306 30 41, ex 7306 30 49, ex 7306 30 72 et ex 7306 30 77 (codes TARIC 7306304120, 7306304920, 7306307280 et 7306307780).

Pays d'origine : République populaire de Chine, Biélorussie, Fédération de Russie.